



GAYAN *Bulletin municipal*

Janvier 2011

Site municipal : www.mairie-gayan.fr

EDITORIAL

Gayanaises, Gayanais, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter les meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, ainsi qu'à vos proches, familles et amis.

Nous avons fini l'année par une action symbolique mais néanmoins importante : la plantation de l'arbre de la laïcité dans la cour de l'école, avec la participation des élèves de la classe de Gayan, qui marquait l'anniversaire de la loi du 5 décembre 1905 instituant la laïcité un des piliers de notre République, comme l'est le droit de vote et vous serez amenés à vous prononcer les 20 et 27 mars afin d'élire le conseiller général de notre canton, actuellement M. Frossard (Maire d'Ibos).

Pour cette année 2011, la municipalité continuera ses actions pour améliorer la vie de ses concitoyens et poursuivra une politique de l'habitat cohérente et en harmonie avec l'environnement de notre village.

Dans le prolongement de 2010, nous poursuivrons les démarches avec les six municipalités (Aurensan, Bazet, Chis, Lagarde, Oursbelille et Sarniguet) afin de créer une communauté de communes de taille raisonnable avec une fiscalité modérée et qui tiendra compte de l'avis de chacune des communes.

Un élément important de notre village est le dynamisme des associations qui par leurs actions amènent de la convivialité dans le village. Il est très important qu'elles soient soutenues par la participation de toutes et tous.

L'amicale, la main tendue et Gayâne peuvent compter sur le soutien de la municipalité, nos encouragements et nos remerciements.

Je terminerai par des remerciements soutenus aux employés municipaux : qu'ils continuent à œuvrer au bon fonctionnement du village et enfin aux dix conseillers municipaux qui m'accompagnent dans cette aventure et qui tout au long de l'année répondent avec enthousiasme aux sollicitations de toutes sortes.

Gérard Gallego

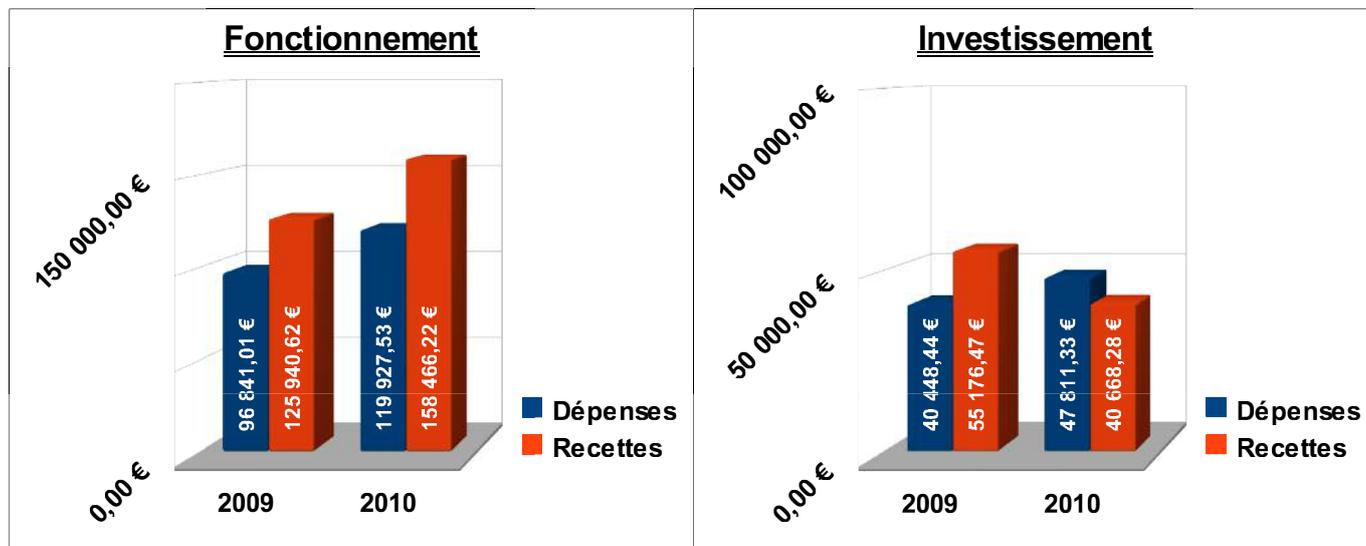


SOMMAIRE

- Vie municipale
 - Compte administratif
 - Réalisations
 - Projets
 - Intercommunalité
- Vie locale
 - Etat civil
 - Val d'Adour Environnement
 - Vie associative
- Agenda
 - Recensement
- Divers
 - Frelon Asiatique

VIE MUNICIPALE

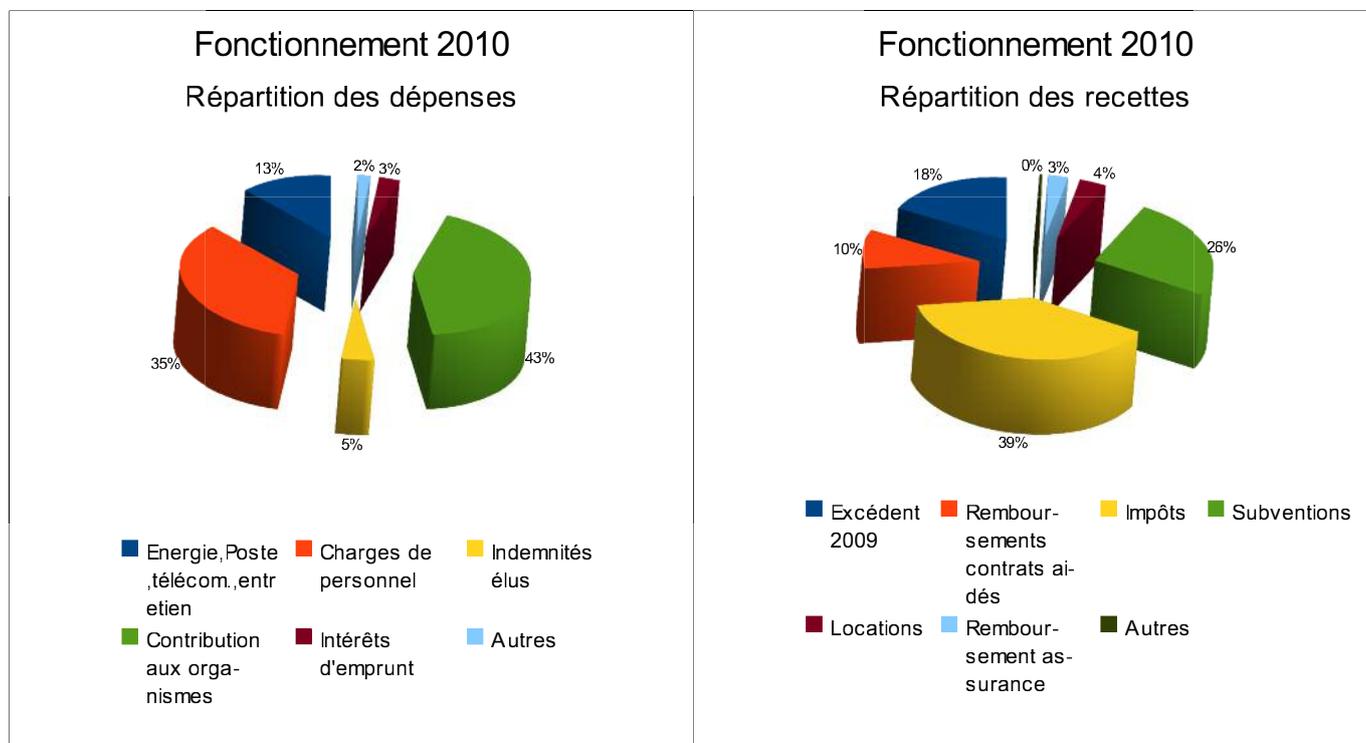
COMPTES ADMINISTRATIFS



L'année 2010 se termine avec un excédent de 38 538 €, montant reporté au budget 2011.

Pour l'année 2010 attente des dernières subventions liées à l'achèvement des travaux programmés

Ci-dessous, les graphiques montrant la répartition des dépenses et des recettes dans la section fonctionnement 2010.



La section de **fonctionnement** regroupe :

- toutes les **dépenses** nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).
- toutes les **recettes** que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer.

VIE MUNICIPALE

RÉALISATIONS/PROJETS

REALISATIONS :

Aire de jeux et terrain de basket :

Remplacement de l'ancienne structure en bois par des éléments répondant aux normes de sécurité et traçage au sol du terrain de basket.
Coût : 3125,50 €



Travaux voiries :

- Réhabilitation de l'impasse marque-debat et Goudronnage de l'abris bus et du container à verres.
- Sécurisation et aménagement des intersections.



- Aménagement accès piétons salle des fêtes + cour atelier.
 - Curage des fossés.
- Coût : 33984,45 €



Ecole :

Au titre d'un projet national « Ecole numérique » : Mise en place d'un tableau numérique (interactif), achat de 4 ordinateurs portables d'une imprimante couleur le tout mis en réseau avec l'ordinateur de l'enseignant.
Coût : 6367,15 €

Elagage des arbres

Coût : 956 €

PROJETS :

Réhabilitation du gîte :

- Toiture et peinture extérieure + mise aux normes électriques.

Réparation du porche de l'église :

- Toiture et bardage (grêle)

Plantation d'arbres sur les places :

- 1 catalpa boule, 3 chênes américains, 3 tilleuls de Hollande, 3 érables hainés argent, 2 prunus pissardi, 2 chênes du pays.

Coupe de bois sur la commune :

- Platane sur place du village

Columbarium :

- Etude de faisabilité

Aménagement pour l'accès aux places :

- Interdire l'accès aux véhicules sur la place du village.

Eclairage public :

- Etude sur la réfection de l'éclairage du village, basée sur les économies d'énergie et la mise en sécurité de l'installation.

Etude de vitesse :

- Une étude de vitesse sur la circulation rue des Pyrénées sera réalisée prochainement.

VIE MUNICIPALE

INTERCOMMUNALITÉ

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales des commissions mandatées par l'état travaillent actuellement sur le redécoupage du territoire national => cantons, départements, communautés des communes.

La commune de Gayan aurait quatre possibilités :

- Rejoindre le Grand Tarbes
- Rejoindre la Communauté de Communes de Vic Montaner
- Adhérer au projet de création d'une nouvelle communauté de Communes avec Bazet, Sarniguet, Aurensan, Lagarde, Oursbelille, Chis.
- Attendre qu'on nous impose d'intégrer une communauté de communes.

Des membres du conseil municipal ont participé à diverses réunions d'information : Grand Tarbes, Vic montaner, gespe adour alaric, les castels et Bazet.

Le conseil Municipal à pris l'orientation de poursuivre les échanges avec les villages de Bazet, Sarniguet, Aurensan, Lagarde, Oursbelille, Chis, sur l'éventualité de créer une nouvelle intercommunalité.

Un premier schéma directeur a été élaboré : une fiscalité réduite et la sauvegarde de l'identité communale afin que chaque commune garde son pouvoir décisionnel.

COMMISSION AIDE SOCIALE :

Composé de P Gaschet, J.Soulier et J.L. Michaille, elle se tient à votre disposition pour tout ce qui concerne les personnes en difficulté. Il existe également divers services et associations parmi lesquels le CLIC SAGE .

CLIC SAGE

UN SERVICE POUR LES PLUS DE 60 ANS

Le Centre Local d'Information et de Coordination Service Accueil Génération situé à Tarbes est un service gratuit destiné aux personnes de plus de 60 ans ,à leur famille et à leur entourage.

L'équipe du CLIC renseigne sur tout ce qui touche les préoccupations de la personne âgée de plus de 60 ans et sur tout ce qui concerne leur vie quotidienne (loisirs, maintien à domicile, entrée en maison de retraite, aides financières, droits). Elle oriente les personnes vers les services existants, recherche les solutions appropriées aux difficultés rencontrées et les soutient dans leur démarche.

LE CLIC : 8, place au bois. Tél. au 05 62 31 09 83

C.A.E. :

Le contrat de Jean-Marc Alberrola a été renouvelé pour une période de 6 mois.

VIE LOCALE

ETAT CIVIL DE L'ANNÉE 2010 :

Décès :

Marcelle Laurent - 20 janvier
François Stroppa - 16 février
Georgette Cantarelli - 26 avril
Gérard De La Calle - 23 mai
Yvette Cazaux - 28 septembre
Gilberte Hulusi - 11 décembre

Naissances :

Julia Meneses - 6 mars 2010
Valentina Cazaudarre - 21 décembre

Mariage :

Audrey Cahuzac et Kevin Genieys - 10 juillet



VIE LOCALE

Depuis le 1^{er} octobre 2010 le service de la déchetterie de Vic-en-Bigorre est ouvert aux habitants de Gayan : Tel : 05 62 96 72 80



VAL D'ADOUR ENVIRONNEMENT RAPPELLE : LES REGLES DE TRI

BORNE A VERRE



Bouteilles en verre,
pots et bocaux



Faïence, porcelaine,
terre cuite, ampoules,
vaisselle cassée, plats...

CONTENANTS BLEUS



Magazines, papier
d'emballage, annuaires
non déchirés, enveloppes,
papier à lettres,
prospectus, journaux



Films entourant les revues
et les publicités, essuie-
tout

CONTENANTS JAUNES



Aérosols, bidons,
canettes, boîtes de
conserves, barquettes en
aluminium, Bouteilles
plastiques, flacons
(produits ménagers...),
emballages en carton



Vaisselle en carton et
plastique, barquettes en
plastiques (jambon...),
pots de crème fraîche en
plastique...

CONTENANTS ORDURES MENAGERES



Pots de crème
fraîche, pots de
yaourts, barquettes en
plastique (jambon...),
sachets de fromage,
vaisselle, ampoules,

couches culottes, coton,
articles d'hygiène,
mouchoirs en papier,
papiers salis ou gras, restes
de repas, petits emballages
en plastiques et en
polystyrène...

Depuis l'été 2010, les ampoules à économie d'énergie (symbole poubelle barrée) et les films plastiques sont recyclables et accueillis dans votre déchetterie! Alors recyclez-les!



LE COMPOSTAGE

Pourquoi composter ?

Le compostage permet de réduire la quantité de vos déchets et de fabriquer un engrais naturel qui permet d'améliorer la qualité de vos plantes et de votre sol.

Les déchets concernés :

- les épluchures de légumes et de fruits, les coquilles d'oeufs pilées, le marc de café, les filtres, sachets de thé et de tisane, l'essuie-tout, les restes de repas...
- les tontes de pelouse, les fleurs et plantes fanées, les feuilles mortes, les branchages, petites tailles de haies, écorces...

VIE LOCALE

VIE ASSOCIATIVE :

Des nouvelles de la Main Tendue :

Nous sommes partis le 23 octobre en direction de la frontière Mauritanienne pour remettre 3 véhicules à nos amis Maliens. Pour des raisons d'insécurité dans les régions traversées, nous avons renoncé à poursuivre notre route jusqu'au Mali.



Une ambulance pour un hôpital, un véhicule de lutte contre les incendies pour un centre de secours et un fourgon pour une ONG Malienne constituaient le convoi.



Ces véhicules étaient chargés de 10 machines à coudre, de livres, de matériel scolaire et de matériel médical, une partie devant profiter à des associations du Maroc.

Hélas, après 400 km la boîte à vitesse de l'ambulance a donné des signes de faiblesse. La gravité de la panne nous a obligés à rebrousser chemin. Notre prochain départ est prévu pour la fin du mois d'avril 2011 .

L'association la Main Tendue remercie tous les Guyanais qui la soutiennent et l'encouragent dans ses actions.

Nous vous souhaitons une bonne année faite de santé, de bonheur et de partage.

Bernard Guichot : 05 62 31 14 23

L'ASCG

L'Amicale Sportive et Culturelle Guyanaise espère, grâce à ses animations, avoir contribué à la rencontre entre Guyanais et Guyanaises, petits et grands, afin que continue à vivre le village.

Elle tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite des différentes activités et souhaite toujours vivement que de nouvelles bonnes volontés apportent leurs concours.

Prestations prévues pour 2011 :

- Carnaval : 19 mars
- Soirée cinéma pour enfant : 25 mars
- Vide grenier : 22 mai
- Fête du village : 24,25,26 juin
- Noël : 11 décembre

Présidente : M^{me} Sylvie CAPBER. Tél : 05 62 31 24 09



VIE LOCALE

L'association GAYANE

Depuis 2 ans, l'association propose des activités permettant de rencontrer l'âne, d'apprécier sa convivialité et serviabilité en balade ; ses vertus médiatrices dans des ateliers pour enfants (soins, guidage, jeux, portage)

Les activités sont proposées à tous, de la randonnée en famille (location d'ânes) à la prise en charge individuelle d'enfants (le samedi et pendant les vacances scolaires).



Plus d'infos,
me consulter :

Fabienne 05 62 31 23 10



NOUVEAUTE 2011

Août 2011

Proposition de mini camps de 3 jours (2 nuits sous tente) pour enfants de 7 à 12 ans « Gayan - Montaner - Gayan » avec ateliers thématiques du jeudi au château de Montaner.



AGENDA

Le recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février 2011. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, Mylène Caussade. Elle sera munie d'une carte officielle et elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses restent confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir les statistiques rigoureusement anonymes.

Merci d'avance pour votre participation qui est essentielle et obligatoire.

COMMENT FREINER LE FRELON ASIATIQUE ?

C'est depuis 2005 que ces frelons noirs sont apparus dans le Sud Ouest. Dès lors, ils ne cessent de se multiplier jusqu'à coloniser tout le Grand Sud Ouest.

Le frelon noir, appelé encore frelon asiatique a fait escale chez nous, avec son lot de calamités. Ce serait non pas par valise diplomatique, mais bien au fond d'un container de poteries venant de Chine, que notre hôte qui deviendra vite indésirable fera parler de lui.

Cette reine, car fallait-il que ce soit une fille, réveillée au sortir de sa jarre après des milliers de kilomètres, depuis le fin fond de la Chine, est parachutée devant nos portes et, comme un malheur ne vient jamais seul, un peu comme nos fouines, elle est fécondée depuis l'été dernier. Elle attaque la construction, toute seule, sans mari, et alors ?...

Elle va procréer, procréer encore, bâtir sa future résidence. Très vite ses filles vont s'y mettre aussi, tout se met en œuvre pour un envahissement programmé.

Il n'y a pas de temps à perdre, elle ne vivra pas plus d'une saison, en fait elle ne passera pas l'hiver. La sécurité commence par la discrétion, dans les arbres feuillus la cache est idéale et d'ici que les feuilles tombent... d'ici là ma progéniture aura pris ma relève, par dizaines, capables de faire ce que je viens d'accomplir, le voyage en moins !

Notre résidence principale sera laissée aux chasseurs en mal de bruit, car après ma mort mes filles seront à l'abri dans quelques recoins introuvables, inaccessibles, secrets. Cela vaut bien une amphore.



Après plusieurs saisons de constructions de destructions nous nous sommes aguerries, pourquoi ne pas profiter du paysage, un pylône fera l'affaire, regardez ma descendance en haut de ce mât il y a de quoi être fière ! les plus chevronnés des envahisseurs n'ont pas toujours fait mieux.

C'est ainsi que les frelons asiatiques sont toujours plus nombreux. Ils sont moins agressifs que leurs homo-



logues européens, leur dard mesure 15mm, avec un tel argument on peut comprendre que les prédateurs éventuels ne tentent pas souvent leur chance : en ce qui le concerne l'homme ne les « chasse » que de loin ils sont capables de traverser les combinaisons des apiculteurs !

Comment cela va-t-il se solder ? On a bien pensé à nos acharnés et bien connus défenseurs de la nature, qu'ils connaissent si mal d'ailleurs, mais sauf des piqûres, de l'hôpital, voire la mort il n'y a rien à gagner, et penser à eux c'est se prendre à rêver. Attaquer les arrêtés préfectoraux pour essayer de faire du fric sur le dos de la biodiversité, de la nature, leur va beaucoup mieux !

Cette parenthèse fermée, le nid est maintenant bien plein, l'usine tourne à plein régime c'est un va et vient permanent, et qui s'approche s'y pique. Mais que faire ?

Déjà sur l'autre continent la bestiole était, sans jeu de mot, la bête noire des apiculteurs. Le scénario est au point, ils se mettent en embuscade près des ruches et tuent tout ce qui passe à leur portée. Les abeilles n'avaient pas besoin de ça. Elles avaient déjà le Varoa, mais aussi, le Régent, le Gaucho, les O.G.M.

Elles ne sont pas les seules à faire les frais de la chose jaune et noire, à subir cette invasion. Nos frelons jaunes eux aussi sont en danger car les apiculteurs attrapent indifféremment frelons jaunes ou noirs.

Non, nous n'avons pas fini d'en parler, d'autant que la similitude avec la propagation du vison d'Amérique est flagrante, son cousin d'Europe en a fait les frais ! A quand le frelon d'Europe « espèce protégée » ? On fera appel aux piégeurs, com' dab'.

P. GARCIA
Président de l'A.P.A. 65